

Faits

La descente aux enfers du système éducatif tchadien

Pages 4 - 5



Edito

« Déliquescence de l'éducation au Tchad et nécessité d'une réforme structurelle »

Pages 2

Gros plan

Education et développement

Page 6 - 8

N° 7 du 1er Septembre au 31 Octobre: Quel système éducatif pour la soutenabilité de l'économie tchadienne?

TEHAD ECO

Des idées innovantes pour le développement

Le Bimestriel du CROSET

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la soutenabilité de l'Economie Tchadienne



Interview : Le Député DJIDENGAR N'DJENDI BASSA, Président de la Commission Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale du Tchad, se prononce sur les maux qui minent le système éducatif tchadien et donne les orientations pour améliorer le statu quo.

Page 8 - 9



Actualité économique: CROSET à Dakar pour l'initiative BOOST

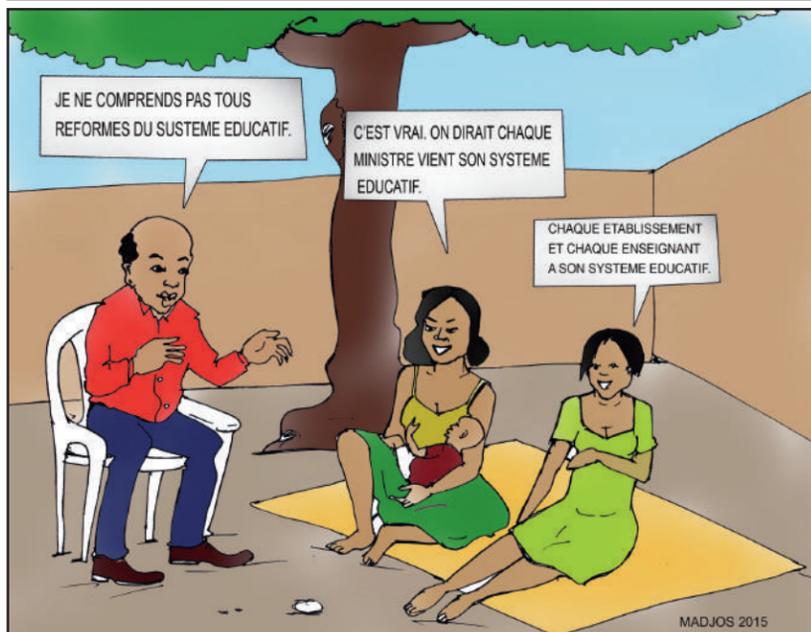
Page 12

Théorie: Rendement de l'éducation et marché du travail

Page 3

"ECHANGES COMMERCIAUX ET INTEGRATION REGIONALE : CAS DE LA CEMAC."

Analyse de Dr. Ngattai-Lam Merdan, Economiste (page 5)



Citation du mois

« Une éducation de qualité nous donne l'aptitude à mener la guerre contre l'ignorance et la pauvreté. » Charles B. Rangel

Opinions



Michel ABDELOUHAB, Titulaire d'un DEA Dynamique de l'Economie Mondiale de Paris X Nanterre et Enseignant au lycée français la Montaigne, analyse dans quelle mesure l'éducation pourrait contribuer à la soutenabilité de l'économie tchadienne et met en exergue les réformes nécessaires pour rendre fonctionnelle la relation éducation-développement au Tchad.

Page 9 - 10



DJEKORNOM DOGOIN JOSUE, Ingénieur Statisticien de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan en Côte-d'Ivoire et Chef de Division de Développement des Compétences à la DRH du Ministère de l'Education Nationale et Formation Professionnelle, analyse la situation des maitres communautaires. Féru des statistiques de l'éducation, l'auteur fournit de riches données sur la composition du personnel et d'autres statistiques relatives à l'enseignant élémentaire.

Page 10 - 11

Appel à contribution

« Tchad Eco invite toute personne désireuse de proposer un article pour le prochain numéro dont le thème est "Sociétés extractives au Tchad et soutenabilité de l'économie Tchadienne" de se manifester avant le 30 Septembre 2015. »

Déliquescence de l'éducation au Tchad et nécessité d'une réforme structurelle



Par Jareth BEAIN

Au Tchad comme partout dans le monde, l'importance de l'éducation dans le développement socioéconomique n'est point à démontrer. Composante du capital humain, l'éducation est un facteur puissant de promotion de croissance inclusive. Car un système éducatif efficace permet d'accroître la productivité des facteurs (travail et capital), d'assurer l'épanouissement et la liberté des citoyens, de renforcer la cohésion sociale et de casser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. A ce titre la liberté d'accès à l'éducation, et surtout de l'éducation élémentaire pour tous, est la condition, et non pas la conséquence, du développement économique. Si toutes les disciplines s'accordent sur l'importance de l'éducation dans le processus de développement des pays, comment y arriver semble être une énigme pour les Etats. En effet, les problématiques liées au financement de l'éducation, aux valeurs à transmettre, à la langue d'enseignement, à l'accès différencié à l'école selon les catégories sociales, à la déperdition des dépenses publiques d'éducation et au rendement externe de l'éducation sont prégnantes dans bon nombre de pays indépendamment de leur niveau de développement.

Le système éducatif tchadien a subi de multiples réformes allant de son financement à la « Renaissance de l'école » en passant par la langue d'enseignement afin de corriger ses imperfections et améliorer les rendements interne et externe de l'éducation qui restent les plus bas au Tchad par rapport aux pays comparables (Rapport du FMI n° 07/28, 2007). Loin de vouloir égrener le chapelet des problèmes qui minent le système éducatif tchadien, il est retenu ceux qui méritent une attention particulière au risque de se heurter à l'iceberg qui n'est plus loin. De tous les pays comparables, le Tchad se distingue par l'espérance de vie scolaire la plus courte et un écart nettement plus élevé entre les filles et les garçons. En 2011, environ 2 enfants sur 3 ne terminent toujours pas le cycle d'enseignement primaire en raison des taux élevés d'abandon et de redoublement. Le système éducatif tchadien est très peu lié aux besoins de l'économie, se traduisant par un fort taux des diplômés sans emploi. Le diplôme en main à la fin de leur formation, les jeunes sont souvent désagréablement surpris de regagner la longue file de diplômés sans emploi. Le faible développement de formation au métier fait que la plupart de tchadiens rêve d'une formation diplômante de haut niveau renversant ainsi la pyramide éducative nationale. A titre d'exemple, il y a une carence des ouvriers qualifiés dans de spécialités telles que la maçonnerie, la plomberie, l'électricité, le froid et la climatisation, etc. La prépondérance des formations générales au détriment des formations au métier est due au fait que les emplois et les revenus sont plus liés à des positions dans des réseaux de pouvoir qu'à la contribution à la création de richesses et au premier rang de pourvoyeur d'emploi qu'occupe l'administration publique. Même là encore, les portes de l'administration publique ne s'ouvrent parfois et souvent qu'aux « élus chanceux » puisque les critères de recrutement

sont souvent sujets à débat.

Profitant de ressources pétrolières, le pays a fait de l'éducation l'un des secteurs prioritaires de l'Etat, bénéficiant ainsi d'une augmentation de financement. L'analyse des dépenses du secteur montre qu'elles ont cru de près de 7% par an depuis 2001. Elles représentent en 2012 environ 90 milliards de FCFA, soit plus de 13% des dépenses courantes de l'état hors dettes. Toutefois, sur les 10 dernières années, rapportées au PIB, elles ne représentent que 2,5%, soit 10,3% du budget, ce qui est bien inférieur aux engagements pris dans le cadre de l'initiative Fast-Track (20% du budget). Il importe de signaler que le faible investissement dans l'éducation corrobore en partie le fait que la pauvreté demeure la principale variable explicative de l'accès à l'éducation, révélant des fortes inégalités sociales. Des inégalités régionales sont aussi observées dans la répartition des infrastructures éducatives et des ressources humaines.

Les réformes entreprises ces dernières années dans le secteur éducatif sont plus motivées par la gestion du court terme qu'à une vision à long terme. Ainsi, l'espérance de vie d'une réforme dans l'éducation, loin de vouloir tout généraliser, est le temps que son initiateur passe au gouvernement. Certaines réformes ne durent même pas une année scolaire. Ce qui suggère leur manque de préparation. Pourtant, il n'y a pas un domaine complexe comme l'éducation où les réformes doivent être réfléchies et discutées par toutes les parties prenantes car il s'agit de l'avenir d'une nation et donc aucune faute n'est permise.

La conjugaison de tous ces problèmes empêche l'éducation de jouer pleinement son rôle dans le processus de développement du Tchad. En effet, la littérature économique prédit qu'une pénurie de capital humain dans un pays constitue un obstacle pour une croissance inclusive à long terme. Une étude du FMI (2007) a souligné à juste titre le fait que la croissance économique au Tchad est tirée par l'accumulation du capital physique et que la contribution de la productivité des facteurs est nulle voire négative certaines années. Ainsi, sans ignorer la nécessité de gérer le court terme, une réforme structurelle du système éducatif tchadien s'impose avec acuité au risque de compromettre la soutenabilité de l'économie tchadienne. Pour ce faire, il est temps que les plus hautes autorités en charge de l'éducation puissent travailler en concert avec les partenaires techniques et financiers du pays, les chercheurs, les organisations de la société civile ainsi que les parents d'élèves afin d'identifier avec exactitude les réformes structurelles en mesure de répondre aux maux qui minent ce secteur sans oublier la gestion de l'urgence actuelle.

Tchad Eco consacre exclusivement son septième numéro au système éducatif tchadien. Il présente d'abord les différentes théories liant le capital humain à la croissance, puis cherche à identifier les goulets d'étranglement qui empêchent ce mécanisme de fonctionner au Tchad. Enfin, il se propose d'aborder quelques pistes de réflexion et de faire de propositions de politiques économiques afin de renverser la tendance actuelle.

Ainsi, l'espérance de vie d'une réforme dans l'éducation, loin de vouloir tout généraliser, est le temps que son initiateur passe au gouvernement. Certaines réformes ne durent même pas une année scolaire. Ce qui suggère leur manque de préparation.

Budget Citoyen au Tchad: La participation citoyenne au processus budgétaire

Le Ministre des Finances et du Budget M. Bedoumra Kordjé a ouvert officiellement la journée d'échange et de consultation sur le budget citoyen le 30 juillet 2015 à l'Hôtel la Résidence de Ndjamen. Dans son discours d'ouverture le Ministre informe que le Tchad a entrepris depuis 2005, un vaste plan de réformes dans le domaine de gestion des finances publiques à travers le Plan d'Action pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAMFIP) avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, du FMI, de l'Union Européenne, du PNUD et de la Coopération Française etc. Des résultats tangibles ont été atteints grâce à ces réformes. Le Gouvernement tchadien a également lancé un processus de transposition des directives du nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques dans la CEMAC, qui a permis l'adoption de la nouvelle Loi Organique relative aux lois de Finances (LOLF) adoptée en Février 2014. Parmi ces actions, il est prévu la conception, l'élaboration et la diffusion d'un Budget Citoyen de qualité par le Gouvernement à l'endroit des citoyens, de la société civile et du monde universitaire.

La consultation a pour objectif de renforcer la qualité de la gouvernance économique et financière au Tchad par la transparence dans la gestion budgétaire en prenant en compte les attentes du public cible du budget citoyen. C'est aussi amener le Tchad à disposer de documents qui résument et expliquent les informations budgétaires de base, dans un format accessible au commun des citoyens et dans un langage simple, clair et compréhensible pour les différentes couches de population a ajouté le Ministre.

Le gouvernement est responsable devant les citoyens pour ce qu'il fait et comment il le fait. La responsabilité signifie, en partie, que les politiques et les plans que le gouvernement donne, développe et reflète les priorités et les besoins des citoyens. Cela signifie également que le gouvernement doit rendre compte des moyens qu'il a engagé pour mettre en œuvre ces politiques et ces programmes, de même que les résultats de ces efforts. Les citoyens, pour leur part, doivent suivre les actions du gouvernement, ce qui leur permettra de mieux participer à la vie publique. Le Budget citoyen est au service du citoyen, bien sûr, mais il peut également servir le gouvernement de plusieurs façons a insisté le Ministre. C'est l'occasion pour le gouvernement d'améliorer les connaissances du public sur le budget. C'est également un moyen qui permet au gouvernement de communiquer sa politique économique à un large public. Le Budget citoyen ne doit bien évidemment pas être un document de propagande, mais il peut permettre au gouvernement d'expliquer ses priorités et ses choix en matière d'allocation des ressources publiques.

Abdel Hakh. H & Adam Kayaye

Rendement de l'éducation et marché du travail

Depuis l'antiquité la mesure des effets de l'éducation a préoccupé les philosophes, économistes et politiques sous différents aspects et selon les nécessités du développement de l'heure. Ces réflexions et théories ont établi des relations causales plus ou moins avérées entre rendement de l'éducation et revenu ou rendement de l'éducation et croissance. Elles visent implicitement à assouvir les idéaux de justice et d'équité à travers la recherche d'un idéal républicain favorable à la société de mérite où l'accès à l'éducation serait garantie pour tous et les individus seraient rémunérés selon leur apport à la société.

Si tous les Etats du monde ont l'idéal républicain en partage, ils n'ont pas les mêmes normes et valeurs éducatives. Les économistes se sont distingués dans ce débat en assimilant presque unanimement l'éducation au « capital humain ». Ce concept se définit comme l'ensemble des compétences, qualifications et autres capacités possédées par un individu à des fins productives. Pour Schultz (1960), l'éducation est une forme de capital parce qu'elle rend un service productif. Pour acquérir ce capital, l'individu doit suivre un cursus qui le conduira du niveau scolaire, au niveau universitaire et à travers les expériences professionnelles. Au cours de ces étapes, il peut acquérir l'intelligence, la force physique ou les connaissances spécifiques à un domaine précis. Tel que précédemment défini, l'éducation apparaît comme un investissement et se pose alors naturellement les questions de son financement et de son rendement qui ont toujours préoccupé les particuliers et les Etats.

RENDEMENT DE L'EDUCATION ET PRODUCTION

C'est aux mercantilistes que l'on doit les premières analyses mettant en exergue la relation entre capital humain et développement des capacités productives. Ils concevaient la population comme la principale richesse des Etats « Il n'est richesse que d'hommes » disait Jean Bodin. Par la suite de tous les auteurs qui se sont succédé dans la théorie classique aucun n'a véritablement remis en cause l'importance du capital humain dans la production des biens et services, mais avec William Petty un pas sera franchi. Comme ses prédécesseurs, il admet volontiers l'importance de l'apprentissage ou de la formation dans le processus de production mais contrairement aux autres, il va plus loin en essayant de le mesurer.

Cette première tentative d'évaluation du capital humain bien qu'innovant selon le contexte d'antan n'a pas fait l'unanimité au vu de ses limites. En effet, la méthodologie utilisée par William Petty n'intègre pas un niveau quelconque d'éducation ni les inputs de la formation éducative. Depuis lors beaucoup de progrès ont été observés dans les méthodologies utilisées pour l'évaluation du rendement de l'éducation. Parmi les plus pertinentes, on peut retenir les travaux de Welch (1970, 1942) qui a démontré que l'éducation influence positivement le revenu. Il conclut que l'accumulation de l'éducation par les travailleurs accroît leur habileté dans l'acquisition et le décodage de l'information concernant les coûts et les caractéristiques productives des inputs. Nelson et Phelps (1966) et Grilides (1969) pensent que l'éducation peut améliorer la productivité parce qu'elle est complémentaire aux autres inputs tel que le capital physique et aide les travailleurs à s'adapter au changement

technologique.

Au cours de ces trente dernières années, les méthodes d'évaluation du rendement de l'éducation se sont adaptées à l'évolution de la structure de nos économies. Si elles confirment que l'éducation est toujours un facteur de croissance, son effet diffère selon le niveau d'enseignement et le niveau de développement.

Pour les pays en développement, ce seuil est appelé signal et marque la période où le rendement de l'éducation va commencer à décliner. Des arguments théoriques récents ont démontré que quelle que soit la productivité des individus à un moment donné, les besoins de production de la société deviennent plus fins et seul l'enseignement supérieur peut fournir de la compétence pour le satisfaire.

Rendement de l'éducation et revenu des ménages

Les ménages de par le monde ont compris depuis belle lurette que l'acquisition des compétences par la voie de l'éducation est la meilleure manière de disposer d'un revenu conséquent. A ce titre

Le rendement de l'éducation serait plus grand dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Pour les pays industrialisés, il existerait un seuil au-delà duquel seul l'investissement dans l'enseignement supérieur conserve son rendement et permet d'améliorer la croissance.

malgré que l'investissement dans l'éducation comporte des coûts directs et indirects très élevés, pour chaque individu, l'éducation reste le seul moyen de se prémunir contre le risque de la pauvreté. Les individus qui ont un niveau d'éducation élevé ont souvent un revenu plus élevé, ils connaissent moins le chômage et ont plus de chance d'occuper souvent des postes prestigieux par rapport aux moins diplômés (Denison, 1964). L'effet de l'éducation sur le revenu n'est pas uniforme dans la population, mais est plutôt une variable aléatoire qui varie avec les caractéristiques de l'individu et ceux de ses parents (Card, 1999). En considérant deux individus, on suppose que la différence du niveau de revenu peut provenir soit de la différence de leur niveau d'éducation, de la qualité de cette éducation, de l'expérience ou encore du secteur d'activité et de la nature du poste occupé. Gillis et al., (1990) montrent que l'analphabétisme qui sévit dans les pays en développement est la première cause du sous-développement et de la pauvreté galopante.

Rendement de l'éducation et marché du travail

Les facteurs institutionnels sont importants dans la détermination des salaires et la recherche de la croissance économique. Selon la théorie classique, le salaire doit dépendre de la productivité. Cette assertion se fonde sur le fait que dans le contexte concurrentiel caractérisé par l'atomicité de l'offre et de la demande du travail l'employeur est obligé de rémunérer ses travailleurs à la production marginale d'une unité de bien additionnelle produite. Ce faisant, le

travailleur est incité à travailler plus puisque sa rémunération dépendra de sa productivité marginale. Nous venons d'observer que l'éducation peut fournir les compétences et les meilleures qualifications possibles à l'individu mais c'est lorsque la rémunération du travailleur dépend du marché concurrentiel que sa productivité peut s'affirmer. Les études de Bossiere (1985) corroborent cette affirmation en stipulant que le lien entre éducation et niveau de revenus ne se produit que lorsque le marché du travail est concurrentiel.

Dans le secteur public où la production n'est pas marchande, les travailleurs sont rémunérés selon l'indice fixé par des décrets administratifs. Le rendement de l'éducation des travailleurs du secteur public est difficile à cerner. N'évoluant pas dans un contexte concurrentiel, ils n'ont aucune incitation à améliorer leur productivité. Quels que soient les efforts entrepris ils ont droit à une rémunération standard. Leur rémunération n'est jamais au niveau de leur productivité ou à celui du rendement de leur éducation. Certaines fonctions ou responsabilités assurent des rémunérations au-dessus de la productivité de l'agent alors que d'autres lui assurent une rémunération bien moindre que son éducation lui aurait permis.

Dans le secteur privé, on retrouve théoriquement les conditions de la concurrence mais un certain nombre d'éléments entravent cette concurrence. Parmi les éléments qui constituent des rigidités à la libre concurrence du marché du travail, on peut citer entre autres le poids du secteur public qui peut influencer négativement la détermination du salaire dans le secteur privé, la forte syndicalisation de la société qui peut empêcher les ajustements des salaires et de l'emploi. Ces facteurs empêchent d'apprécier le rendement de l'éducation puisqu'ils constituent des contraintes à la fluctuation du marché.

En somme, pendant très longtemps l'évaluation du rendement de l'éducation a été difficile à cerner, elle revêt des composantes et critères éparses. La diversité des critères d'évaluation de l'éducation n'a pas empêché les économistes d'établir avec précision des liens de corrélation très étroite entre rendement de l'éducation et revenu ou rendement de l'éducation et croissance. Cette relation est le ciment qui fonde l'ascension sociale selon les valeurs républicaines. Les Etats selon les nécessités du développement peuvent l'orienter selon les secteurs d'activités ou les facteurs géostratégiques mais le principe reste le même.

Pourtant au gré des revendications sociales ou des nécessités de la fonction régaliennne, l'Etat en instaurant les salaires minimums, les allocations de chômage ou en augmentant le nombre des agents de l'administration publique, introduit les facteurs susceptibles de diminuer le rendement de l'éducation. Comme nous l'avons démontré plus haut celui-ci ne peut être meilleur que dans un marché de travail concurrentiel où la rémunération à la productivité incite le travailleur à l'utilisation efficiente des connaissances acquises pendant le processus éducatif. Les mesures dites sociales sont celles qui entravent au bon rendement de l'éducation mais malheureusement s'y opposé n'est pas au niveau du courage des politiques de notre ère.

Beguy DJIMHOUNOUM

Tchad Eco vous offre l'opportunité de vous faire connaître via des insertions publicitaires et des publi-reportages.

La descente aux enfers du système éducatif tchadien

« Ce qui s'est passé au concours d'entrée à l'ENA au titre de l'année 2014 est tout simplement inacceptable et honteux, car presque tous les responsables politiques et administratifs du pays se sont rués, sans gêne, tels des vautours, pour dépecer les quelques places ouvertes. »

Ce sont les conclusions du rapport transmis aux autorités au cours duquel ils ont noté que plus de 60% des personnes déclarées admises au concours de l'ENA n'avaient pas la moyenne de 9/20. Pire, un candidat ayant totalisé moins de 2/20 a été déclaré admis alors qu'un autre ayant plus de 15/20 n'a même pas son nom.

En 2013, les résultats du Baccalauréat donnaient un taux de 91,3% de recalés pour seulement 8,7% d'admis. En 10 ans, le taux de réussite du Baccalauréat est passé de 50,1% en 2004 à 8,7% en 2013. Ces mauvaises performances au Baccalauréat 2013 qui se confirment d'année en année sont radicalement opposées à ceux des autres pays d'Afrique comparables. Ainsi, pour l'année 2012, on observait un taux de réussite de 53,30% au Cameroun et 35,1% pour le Burkina Faso. Ils suscitent des questions sur le fonctionnement même du système éducatif national et sur les responsabilités des différents acteurs (enseignants, élèves, parents d'élèves, les responsables d'établissements, les ministères chargés de l'enseignement, les programmes nationaux).

Pour comprendre le mal dont souffre le système éducatif tchadien, il convient d'une part de faire une analyse socio historique du processus ayant conduit à cette déliquescence. En effet, il existe une littérature fournie faisant le diagnostic des maux qui minent ce secteur. Cependant, la plupart de ces rapports s'attèlent à mettre en évidence les carences du système sans aller au-delà pour identifier les causes profondes du phénomène.

Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années

Partant des niveaux les plus faibles du monde, le pays a fait des progrès importants en matière de couverture scolaire, en particulier pendant les cinq dernières années. Entre 1998/99 et 2003/04, on a observé une forte augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux (Banque Mondiale, 2007). Les effectifs scolarisés dans le primaire ont cru en moyenne de 7,9 % par an faisant passer le Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 80,4% en 2001-2002 à 91% en 2010/2011 (INSEED, 2014).

La croissance des effectifs dans le secondaire a été encore plus rapide que celle de l'enseignement primaire avec une croissance moyenne annuelle de 13%. Entre 1998 et 2004, le TBS au collège est passé de 15% en 1998-1999 à 23% en 2003-2004, alors que celui du lycée est passé de 7 à 12% sur la même période (Banque Mondiale, 2007). Dans le secteur secondaire en général, entre 2006 et 2011, le TBS se

situe à des niveaux assez faibles. Il se situe dans une fourchette allant de 16 % en 2006-2007 à 18,98% en 2010-2011 (INSEED, 2013).

Cependant la qualité du système éducatif est médiocre

La qualité de l'éducation au Tchad laisse beaucoup à désirer. Ainsi, du faible nombre de diplômés du cycle primaire que le pays produit, seulement la moitié des élèves ont une connaissance de base suffisante pour

En outre, le pays se distingue par le coût de construction le plus onéreux de l'Afrique subsaharienne avec un coût 4 fois plus élevé que dans les pays voisins (Banque Mondiale, 2013).

demeurer instruit au cours de leur vie adulte. Deux enquêtes récentes (PASEC et MICS) montrent que malgré une dynamique globale positive, la qualité des enseignements du système éducatif tchadien est particulièrement faible. On estime que 47 % seulement des sortants d'un cycle primaire complet acquièrent suffisamment de connaissances de base pour rester alphabète à l'âge adulte (contre 72% en moyenne dans les autres pays africains). La Banque mondiale (2013) montre qu'il reste beaucoup d'effort à faire pour améliorer l'équité dans le secteur éducatif tchadien. Des déséquilibres importants existent dans le système en termes de disparités selon le genre, le lieu d'habitation et le niveau de revenus des ménages.

Des problèmes d'efficience dans les dépenses publiques du secteur de l'éducation

Compte tenu de l'importance de l'éducation dans le développement du pays et de sa déliquescence, les autorités l'ont incluse parmi les secteurs prioritaires. Ce statut permet au secteur de bénéficier de financements significatifs sur les ressources pétrolières. En effet, au titre de la loi 001/PR/1999 portant gestion de revenus pétroliers modifié par la loi 002/PR/2006, les secteurs prioritaires bénéficiaient de 80% puis 65% des ressources pétrolières (dividendes et redevances). Cela s'est traduit par la construction et la réfection des infrastructures éducatives (écoles, collèges et lycées), le recrutement massif des enseignants et l'amélioration de leur condition de vie (hausse des salaires de base) et la gratuité de l'école. Sa traduction en exécution budgétaire montre qu'entre 2005 et 2011, les investissements dans les secteurs sociaux (Education et Santé) ont représenté plus de 13% du budget total. Ils ont doublé sur la période passant de 5,2 milliards de FCFA pour s'établir à 11,2 milliards en 2011. Cependant, on note une certaine inefficacité de ces dépenses dans la mesure où une grande partie de ces dernières ne sont pas opérationnelles du fait d'une mauvaise programmation entre le Ministère des Infrastructures et celui de l'Education. Cela résultait du fait que les dépenses courantes en vue de l'opérationnalisation de ces infrastructures n'ont pas suivi. Ainsi, sur la période 2005-2006, les dépenses courantes ont augmenté de 156% tandis que les investissements sur ressources internes se sont-elles accrues de 270%.

En outre, le pays se distingue par le coût de construction le

plus onéreux de l'Afrique subsaharienne avec un coût 4 fois plus élevé que dans les pays voisins (Banque Mondiale, 2013).

Sur les 10 dernières années, seulement 2,5% du PIB soit 10,3% du budget ont été alloués au secteur de l'éducation, ce qui est bien inférieur aux engagements pris dans le cadre de l'initiative Fast-Track (20% du budget alloués à l'éducation). 85% de ces dépenses sont consacrés aux salaires et autres dépenses courantes tandis que les 15% restant ont été alloués aux investissements du secteur.

Inadéquation entre offre de formation et besoins du marché de l'emploi

La Banque Mondiale (2007) montre que seulement 36% des sortants de l'université exercent un emploi correspondant à leur formation alors que 50% sont sans emploi et que les 14% restant exercent une activité sous-qualifiée par rapport à la formation reçue. Parmi les sortants du lycée, seuls 26% exercent un emploi correspondant à leur niveau de qualification. Le bilan formation-emploi pour les années récentes suggère pour sa part que la production de diplômés dans la partie haute du système est entre 7 et 8 fois excédentaire par rapport aux demandes du marché de l'emploi (on estimait en 2007 à environ 3000 le nombre annuel de sortants de l'enseignement supérieur et à seulement 400 le nombre annuel de nouveaux emplois de cadres).

Des pistes de solution pour une meilleure efficacité du système éducatif

Le concours de l'ENA a relevé un mal pernicieux qui mine depuis plus d'une décennie notre système éducatif: **La corruption dans les concours publics. Cette promotion de la médiocrité par la falsification des résultats des concours a été justifiée par certains comme un moyen de rééquilibrage dans l'administration publique des diverses composantes ethniques du pays et cela en dépit du faible niveau des personnes admises.**

L'une des conséquences de cette dérive est la baisse de niveau du personnel enseignant qui se répercute sur les élèves. **Il n'est pas rare de nos jours de rencontrer de personnes occupant des postes élevés dans l'administration commettre des fautes de syntaxe basique démontrant du coup leur faible maîtrise des langues officielles que sont l'Arabe et le Français, suscitant des doutes sur l'origine de leur diplômes.**

LE SECTEUR ÉDUCATIF TCHADIEN EN CHIFFRES

Entre 2003 et 2013, seulement 2,5% du PIB soit 10,3% du budget a été alloué au secteur de l'éducation

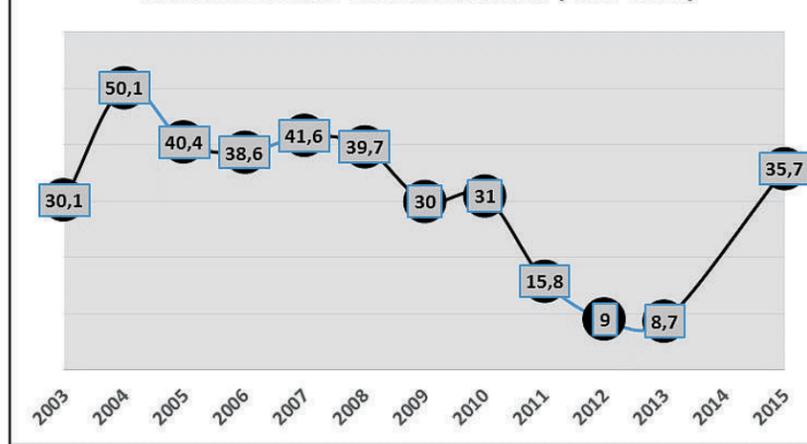
85% des dépenses sont consacrés aux salaires et autres dépenses courantes contre 15% pour les investissements

Doublement du nombre de classes passant de 4 028 en 1999/2000 à 8 786 en 2010/2011.

D'après ECOSIT 2 et 3 : Amélioration minimale dans le Taux Net de Scolarisation qui passe de 41,2% en 2003 pour s'établir à 43,7% en 2011.

Doublement des dépenses d'investissement qui passent de 5,2 milliards de FCFA pour s'établir à 11,2 milliards en 2011.

Evolution du taux de réussite au Bac (2003-2015)



page suivante

Au-delà des discours des autorités après la proclamation des résultats du Bac, une prise de conscience nationale s'avère nécessaire. Il reviendrait aux plus hautes autorités de démontrer leurs engagements à lutter contre la corruption et les déviances dans le système éducatif.

Introduire plus de transparence dans l'organisation des concours de recrutement dans les Grandes Ecoles et dans la Fonction Publique, au lieu de privilégier des quotas régionaux.

Il conviendrait aussi comme cela se fait actuellement dans le cadre du Projet d'Appui à la Formation des Agents de l'Administration Publique au Tchad (PROFAP) d'appuyer les programmes de formation continue afin de renforcer les capacités du personnel éducatif et celui de l'administration publique en général. Les Technologies de l'Information et de la Communication pourraient être d'un grand apport pour plus d'efficience.

En ce qui concerne les dépenses publiques consacrées au secteur, la principale recommandation est que la promotion d'une meilleure efficacité des dépenses passe par une bonne coordination entre les Ministères des Infrastructures et celui de l'Education. Il faudrait aussi une amélioration de l'adéquation de l'offre aux besoins en termes de qualité de l'éducation et des capacités d'accueil. Cela pourrait être réalisé par un meilleur approvisionnement des fournitures scolaires de base telles que les table-bancs, les manuels scolaires et bien entendu la lutte contre la pénurie d'enseignants et du personnel d'encadrement dans certaines localités. Il conviendrait aussi de lutter contre le détournement des fournitures scolaires qui prévaut du fait d'une corruption à tous les niveaux de la hiérarchie éducative.

Guy Dabi GAB-LEYBA

Clin d'oeil: Pourquoi était-il nécessaire de supprimer le redoublement ?

Le problème : D'après la Banque Mondiale (2007), en 2004, on observait au Tchad 25% de redoublants au cycle primaire, 18% au collège et 24% au lycée. Ces chiffres sont particulièrement élevés en comparaison des autres pays (primaire: 16% en moyenne en Afrique et 10% en moyenne sur l'échantillon des pays les plus performants pour atteindre la scolarisation universelle).

Ces taux élevés de redoublants sont le résultat (i) d'habitudes prises par le système (héritage colonial), (ii) du présupposé que le redoublement est lié à la qualité et que faire plus redoubler les élèves permet in fine d'améliorer les acquisitions scolaires. Cependant, la recherche au niveau international et l'analyse au Tchad montrent que la décision de redoublement n'est pas toujours juste. Le niveau de l'élève n'explique pas à lui seul la décision de redoublement. Les décisions de redoublement dépendent souvent de facteurs 'subjectifs' comme la position relative de l'élève dans la classe, le milieu et les conditions d'enseignement ainsi que la qualification du maître.

Il convient de noter que la supposée efficacité pédagogique du redoublement n'est pas prouvée.

Les analyses au niveau pays montrent que l'argument selon lequel des redoublements élevés pourraient être justifiés pour des raisons liées à la qualité de l'éducation, n'est pas empiriquement

vérifié. Au Tchad l'analyse a montré que toutes choses égales par ailleurs, les résultats au CEPE étaient meilleurs dans les écoles où les redoublements étaient les moins fréquents.

Les conséquences : Le redoublement exerce un effet négatif important sur les abandons. Les études aux niveaux pays, école et individus coïncident également sur ce point. Les redoublements exacerbent les abandons en cours de cycle, qui demeure le principal frein pour atteindre la scolarisation primaire universelle. Au niveau international, on estime que 1% de plus de redoublants est associé à 1,2% de plus d'abandons. Le redoublement a un impact important sur les coûts. Il fait payer deux années d'étude au système pour une seule année validée.

Les solutions: Le rapport ne suggère pas une politique de promotion automatique généralisée (qui pose des problèmes par ailleurs), mais conduit à considérer un chiffre de 10% de redoublants comme à la fois souhaitable et possible (valeur de référence de l'initiative Fast-Track). Cette stratégie a prouvé son efficacité, notamment au Niger et en Guinée.

Source : Rapport de la Banque Mondiale sur le secteur éducatif tchadien (2007), pages : 29-30

B.A-BA de l'Economie: Qu'est-ce le capital humain ?

Lorsqu'on parle de capital, cela fait généralement référence au capital physique qui est défini comme un stock d'équipement et d'infrastructures de l'économie. Ce stock inclut par exemple des équipements agricoles, des machines pour les usines de fabrication de produits, etc. Par essence, le capital est un facteur de production qui a été lui-même un produit.

Il existe cependant, un autre type de capital qui est tout aussi essentiel à la production alors qu'il est moins tangible que le capital physique. Il s'agit du capital humain qui mesure l'accumulation de l'investissement dans les individus, disons encore l'ensemble des biens qui, incorporés dans l'homme, permettent d'accroître la productivité du travail humain. Les économistes utilisent le terme capital humain pour nommer les connaissances et les compétences que les travailleurs acquièrent au travers de l'éducation, de l'apprentissage et de l'expérience. Les principaux facteurs du capital humain sont donc l'éducation et la santé. Comme pour n'importe quel type de capital, l'éducation représente une dépense de ressources à une date présente qui sera compensée par des gains de productivité à une date future. Cependant, contrairement aux autres types de capital, un investissement dans l'éducation est lié à une personne en particulier et c'est ce lien d'appartenance qui fait la

spécificité du capital humain. Il n'est pas surprenant que les travailleurs ayant un capital humain supérieur à la moyenne gagnent (le salaire) plus que ceux qui en sont moins dotés. Par exemple, des études ont montré que la productivité d'un agriculteur ayant achevé le cycle d'étude primaire est supérieure à celle d'un agriculteur n'ayant pas été à l'école. Il en est de même pour un travailleur diplômé d'université qui sera plus productif comparativement à un autre travailleur diplômé de fin d'étude secondaire et par conséquent, le premier gagnera un salaire plus élevé que le second. Ce qui met en évidence le fait que l'éducation est non seulement un facteur significatif du capital humain mais aussi de croissance économique et donc du développement durable.



César BAIRA DERING

"ECHANGES COMMERCIAUX ET INTEGRATION REGIONALE : CAS DE LA CEMAC."

Un extrait de l'analyse de Dr. NGATTAI-LAM Merdan, Economiste



Dans quelle mesure les échanges intracommunautaires contribuent-ils à l'intégration de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ? Or, il semble que les échanges intracommunautaires baissent constamment dans les pays membres de la zone CEMAC passant de 12% en 1995 à 7% en 2000 et sensiblement à moins de 2% jusqu'à nos jours. Cette diminution s'observe en dépit des décisions et des textes politiques établis pour assurer l'accroissement des échanges dans la CEMAC afin d'assurer le développement économique et social. La réponse à cette question peut se limiter à l'évaluation théorique des échanges au niveau de chaque pays composant la CEMAC et dans ce cas, on n'aurait pas une vision agrégée du développement des échanges commerciaux de la sous-région. Elle (la réponse) peut tout aussi permettre d'apprécier le rôle des échanges commerciaux sous-régionaux par rapport à l'intégration régionale et dans ce cas on pourrait mesurer l'impact des échanges sur le processus d'intégration dans la zone CEMAC ; cet impact, à notre avis, s'apprécie par rapport aux flux commerciaux (exportations et importations) de chaque pays membre pris isolément ou globalement. En effet, en quoi consiste l'intégration d'une sous-région, si par intégration on entend la transformation d'un type d'économie (nationale) en un autre type d'économie (communautaire)? Or, vouloir cette transformation de la CEMAC qui est une communauté économique et monétaire revient à vouloir l'amélioration d'une intégration économique qui repose sur au moins trois exigences : 1) Etablir et aménager au mieux les relations économiques commerciales souhaitables entre les six pays à intégrer que sont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée-Equatoriale et le Tchad ; 2) Rendre progressivement compatibles les plans économiques de chaque pays composant l'ensemble de la Communauté ; 3) Faire converger ces plans vers un optimum pour l'ensemble dans tous les domaines essentiels qui caractérisent la Communauté.

Trouver l'intégralité de l'article de Dr. NGATTAI-LAM Merdan sur le site du CROSET: www.croset-td.org

Education et développement

L'accès universel à l'éducation est unanimement partagé comme à la fois un objectif de politique économique et une question de justice sociale. L'éducation contribue au développement économique à travers l'amélioration de la productivité du travail, la formation du capital humain et les externalités positives qui en résultent. Elle assure aussi l'égalité de chance à tous les individus d'exploiter leurs capacités, permettant de casser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Sen considère le développement comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus et l'éducation est l'instrument pour atteindre ces libertés.

Bien que la littérature économique ait mis en exergue une relation positive entre éducation et développement économique, les mécanismes sous-jacents restent une énigme pour les pays en développement. Une énigme qui peut s'exprimer en termes de diversité des programmes de soutien à l'éducation, les valeurs et connaissances à transmettre, les tensions entre l'universalisme et le particularisme, l'accès différencié à l'école selon les catégories sociales, l'adéquation de la formation aux besoins du marché du travail ou de rendement de l'éducation.

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT: LES MECANISMES

Au niveau microéconomique, la théorie du capital humain fournit une méthodologie qui permet d'estimer l'accroissement des revenus individuels résultant d'une année d'études supplémentaire. D'après l'équation de Mincer (1974), l'éducation est la première et principale explication des différences de salaire et cela a été confirmé par plusieurs études empiriques. Le gain d'un actif occupé sera donc expliqué avant tout par son niveau d'éducation, puis son expérience professionnelle, et dans une large mesure son capital social.

A l'échelle d'un pays, les modèles économiques utilisent l'éducation comme un facteur de croissance. Pour les néoclassiques, le rôle de l'éducation est capté par le facteur travail et par une pondération liée à la formation et au niveau du résidu supposé traduire les progrès de

productivité globale des facteurs, liée en partie au niveau de formation. Les modèles de croissance endogène supposent que l'enseignement a des rendements croissants au-delà d'un certain seuil. Ils intègrent l'impact du capital humain à partir des facteurs d'innovation technologique endogène et des facteurs d'acquisitions et d'appropriations des technologies exogènes. Pour ces modèles, l'accumulation du capital humain joue un rôle déterminant dans la croissance que ce soit par

Parlant de la contribution de la productivité à la croissance, une étude du FMI (2007) a montré sa faible contribution au produit national du Tchad.

les effets directs ou par les externalités. On note des effets différenciés des niveaux d'éducation sur les niveaux de productivité par tête. En deçà d'un seuil, le rendement de l'école primaire et secondaire est plus important, alors qu'au-delà c'est le rendement de l'enseignement supérieur qui domine.

Parlant de la contribution de la productivité à la croissance, une étude du FMI (2007) a montré sa faible contribution au produit national du Tchad. Vu le lien étroit entre éducation et productivité, ce résultat suggère que l'éducation ne joue pas pleinement son rôle dans le processus de développement du Tchad.

L'ACCES A L'EDUCATION PRIMAIRE

D'une manière générale, deux types d'interventions sont privilégiées pour favoriser la scolarisation des enfants : les politiques de demande et d'offre d'éducation. Les premières visent à accroître la capacité des ménages à faire face aux coûts de l'éducation (coûts directs et coûts d'opportunité liés à la non-participation des enfants au marché du travail). Pour ce faire, deux types d'interventions sont possibles. Il s'agit des politiques structurelles de réduction de la pauvreté et les interventions ponctuelles auprès des ménages via des programmes de transferts monétaires ou en nature. L'hypothèse sous-jacente est connue sous le nom de l'« axiome de luxe » qui explique la

fréquentation scolaire par le niveau de revenu des ménages. En effet, les revenus des ménages sont composés des revenus du travail des adultes et ceux du travail des enfants. Le comportement de maximisation conduit les ménages à scolariser leurs enfants si le rendement anticipé de l'éducation est supérieur à celui de la participation de l'enfant au marché du travail. De ce fait, dans une situation de pauvreté, les priorités des ménages peuvent être orientées vers la participation des enfants à

des activités génératrices de revenus car l'éducation apparaît comme un investissement dont les coûts sont supportés dans l'immédiat alors que ses rendements sont incertains. Ainsi, le travail des enfants se produit non pas en raison de l'égoïsme parental mais à cause de l'inquiétude des parents pour la survie du ménage, suggérant la mise en place des politiques de croissance pro-pauvre.

Les secondes consistent à fournir des infrastructures éducatives, à rendre l'école gratuite, à former, recruter et améliorer les conditions de vie du personnel enseignant et ce dans le but d'accroître l'offre de l'éducation. La fourniture des infrastructures éducatives (salles de classe, équipements, ...) et la formation du personnel enseignant peuvent agir sur la distance qu'un enfant doit parcourir pour rejoindre son école, améliorer les conditions d'études en réduisant les tailles de classe et permettre un meilleur suivi des élèves. Ces politiques sont donc basées sur l'hypothèse qu'en améliorant les conditions d'études, les ménages scolariseront davantage leurs enfants. Toutefois, ces politiques sont contraintes d'une part par la disponibilité de ressources et par une meilleure allocation de ces ressources d'autre part. Le rendement de l'éducation étant observé à long-terme, les gouvernements pourraient être tentés d'arbitrer en faveur des politiques dont les effets sont observés à court terme au détriment des investissements sociaux.

FINANCEMENT DE L'EDUCATION ET RESSOURCES NATURELLES

Les revenus des ressources naturelles peuvent permettre d'assurer à la fois le financement des politiques de demande et d'offre de l'éducation. Deux théories concurrentes se confrontent sur les effets de ressources naturelles sur l'éducation. Elles génèrent de revenus qui peuvent permettre de financer l'éducation, rendant l'éducation accessible à toutes les couches de la population. L'hypothèse sous-jacente est que ces revenus permettent de relâcher la contrainte budgétaire des Etats qui peuvent de facto accroître le volume de financement du secteur éducatif. Une autre théorie postule une association négative entre ressources naturelles et investissements publics dans le secteur de l'éducation. Gylfason et Zoega (2006) font valoir que les rentes de ressources naturelles sont associées à de faibles investissements publics sociaux. L'idée est que les ressources naturelles, générant des rentes concentrées dans les mains des élites, conduiront cette élite à moins investir dans le secteur éducatif en raison de leur petite taille. Dans le même ordre d'idée, Collier et Hoeffler (2007) montrent que ces rentes affectent la qualité des dépenses publiques. Plus précisément, en présence de rentes, les dépenses publiques sont orientées vers des activités clientélistes, réduisant le volume et la qualité du financement alloué au secteur éducatif. Cependant, la thèse défendue ici est fondée sur l'hypothèse que les institutions sont faibles et donc les populations ne peuvent sanctionner les dirigeants.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le type de la formation selon le niveau de développement d'un pays fait apparaître une certaine divergence. Si l'école primaire cherche plutôt la formation à la citoyenneté et aux connaissances favorisant le savoir-être (habitudes, intériorisation de normes et de règles), la formation supérieure privilégie la créativité et la capacité de s'adapter en développant les savoirs, alors que la formation professionnelle valorise surtout des savoir-faire. La théorie du capital humain voudrait qu'un niveau élevé d'éducation soit associé à des gains de productivité élevé.

Clin d'oeil

Résultats empiriques des programmes de soutien scolaire

Les programmes d'interventions directes auprès des ménages semblent affecter positivement la fréquentation scolaire. Schultz (2004) évalue l'impact du programme «Progressa» au Mexique, où les mères pauvres reçoivent des subventions contre la présence confirmée de leurs enfants à l'école. L'auteur conclut que ce programme augmente le taux de scolarisation des enfants, en moyenne de 3,4 % chez les écoliers de la 1ère à la 8ème année, puis cet effet positif est plus élevé chez les filles (14,8%). L'idée de ce programme est de «compenser» le coût d'opportunité de non-participation des enfants au marché du travail. En ce qui concerne les transferts en nature, Kremer et Miguel (2004) évaluent l'impact d'une série de programmes mis en œuvre par l'ONG International Child Support Africa (ICS Africa) au Kenya, qui ont consisté à traiter les vers intestinaux et à offrir gratuitement les uniformes scolaires et les repas aux élèves. Les résultats ont montré, d'une manière globale, que ces différents programmes ont favorisé la fréquentation scolaire et amélioré les résultats scolaires.

Pour ce qui de l'évaluation des politiques d'offre éducative, Newman et al. (2002) évaluent le programme de promotion des investissements dans les infrastructures éducatives en Bolivie. Les auteurs trouvent que l'impact de ce programme sur les résultats scolaires est limité, par contre il contribue à réduire le taux d'abandon scolaire de 2,5 %. Aussi, Duflo (2001) montre que le programme de construction d'écoles en Indonésie a conduit à une augmentation de la scolarisation primaire des jeunes, mais pas chez les cohortes plus âgées.

Il existe des études empiriques qui montrent un lien étroit entre enseignement supérieur et innovation (Pillay, 2011). Toutefois, il existe des limites à cela dans les pays en développement. En effet, en raison de l'imperfection du marché du travail, de la taille du secteur public et de l'informel, l'enseignement supérieur ne peut se transformer à une amélioration de la productivité.

Spence (1974) a développé le modèle de signalisation sur marché du travail où le diplôme est considéré par les employeurs comme un signal de productivité élevée, même si les universités ne peuvent pas forcément augmenter leur productivité.

Enfin, l'université conduit plus à une accumulation des titres permettant d'espérer de manière généralement illusoire des postes relativement rémunérateurs qu'à des savoirs analytiques et pratiques favorisant des qualifications.

L'université conduit plus à une accumulation des titres permettant d'espérer de manière généralement illusoire des postes relativement rémunérateurs qu'à des savoirs analytiques et pratiques favorisant des qualifications.

GOULETS D'ÉTRANGLEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF TCHADIEN

Le système éducatif tchadien fait face à de multiples problèmes qui sont susceptibles de compromettre la soutenabilité de l'économie tant le lien entre éducation et développement est étroit.

FAIBLE INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR ÉDUCATIF

Le Tchad, comparé à différents groupes de pays semblables, affiche le taux brut de scolarisation le plus faible, à l'exception du Burkina Faso. Cette situation corrobore le faible niveau d'investissement dans le secteur éducatif. D'après la Banque Mondiale (2011), sur la période 2000-2009, les dépenses d'éducation représentaient 2,4% du PIB, soit 15,7 \$ par habitant, classant le Tchad derrière les pays comparables.

FAIBLE QUALITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES DESTINÉES À L'ÉDUCATION

Compte tenu du système hiérarchisé de l'administration publique tchadienne et de la faible qualité des institutions, le risque de déperdition des dépenses publiques est élevé. La première enquête sur le suivi des dépenses publiques dans le secteur de la santé en 2003, dont le rapport n'a pas été validé par le gouvernement, a relevé que seulement 18 % du budget hors salaire atteignent effectivement les régions tandis que les structures sanitaires n'ont effectivement reçu que 1%. Rien ne dit qu'une telle enquête dans le secteur éducatif donnerait un résultat différent du moment où les fonds de fonctionnement des écoles sont

devenus la chasse gardée des autorités administratives, politiques et militaires des régions bénéficiaires.

FAIBLE RENDEMENT EXTERNE

La formation offerte par le système éducatif tchadien semble être en déphasage avec les besoins de l'économie tchadienne. Les formations offertes sont plus d'ordre général que technique. Des anecdotes telles que des offres d'emploi dans un certain nombre de domaines techniques ne trouvant pas de demandeurs sont légions. Ainsi, l'université qui absorbe une part importante des bacheliers ne contribue qu'à former des chômeurs que des actifs occupés contribuant à la création de richesse nationale. Le plus souvent, l'éducation fonctionne comme un moyen d'accès à des postes rémunérateurs davantage que comme un moyen d'acquisition de compétences, d'où un faible lien entre rentabilité et productivité de l'école. Les revenus et les emplois sont plus liés à des positions dans des réseaux de pouvoir qu'à la contribution à la création de richesses, d'où une mauvaise utilisation des compétences et une décapitalisation des savoirs. Ce qui en termes, en

diminuant le rendement espéré de l'éducation, est susceptible de décourager la scolarisation des enfants du fait que l'éducation est un investissement motivé par son rendement espéré.

PROBLÈME D'ÉQUITÉ

La carte scolaire au Tchad semble répondre plus à des considérations politiques qu'à des soucis d'efficacité. Ainsi, la création d'une école dans une localité sera motivée par le pouvoir politique des ressortissants de ladite localité. La même logique semble s'observer dans la répartition des ressources humaines. On s'attendrait à ce que le critère de répartition de ces ressources physiques, financières et humaines soit le nombre d'élèves. A titre d'exemple, la Stratégie intérimaire pour l'Education et l'alphabétisation 2013-2015 a montré qu'environ 29 % des affectations ne sont pas liées au nombre d'élèves. Ces données varient de 11% pour la région du Salamat à 77% dans la région du Batha.

En plus des inégalités régionales, le système éducatif tchadien est caractérisé par des fortes inégalités sociales. De ce fait, la pauvreté demeure la principale variable explicative de la fréquentation scolaire. Ces inégalités sont encore plus accentuées dans les niveaux post primaires au point où dans l'enseignement supérieur, d'après la Banque mondiale (2011), 92% des étudiants sont issus des 20% des ménages les plus riches (aucun étudiant n'est issu des 40% de ménages les plus pauvres). Ces inégalités géographiques et sociales peuvent expliquer le classement des établissements ayant enregistré de forts taux de réussite au baccalauréat cette année.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Leçon 1 : Vivement la décentralisation budgétaire

Clein d'oeil

L'éducation pour tous est-elle un mirage au Tchad?

Profitant des ressources pétrolières, le Tchad a pris de mesures en vue de rendre l'éducation accessible à tous. Cette vision se traduit par l'inclusion de l'éducation parmi les secteurs prioritaires de l'Etat. Cela se traduit par la réalisation des infrastructures éducatives, la formation, le recrutement et l'amélioration des conditions de vie du personnel enseignant, la gratuité de l'école et la fourniture gratuite de cantines scolaires. Dans ce contexte, la pauvreté des ménages peut-elle expliquer la décision des ménages à scolariser leurs enfants ? Cet encadré reprend les résultats d'un article publié par Mabali et Bonkeri (2014).

L'appartenance d'un enfant à un ménage riche (mesuré par les actifs que possèdent les ménages) diminue la probabilité qu'il soit impliqué dans le travail des enfants et augmente la probabilité qu'il soit scolarisé par rapport à un enfant d'un ménage pauvre. Les résultats font apparaître une discrimination basée sur le genre car le fait d'être une fille réduit la probabilité d'être scolarisé par rapport à un garçon. Les enfants du chef de ménage sont plus susceptibles d'aller à l'école que tout autre enfant vivant dans le ménage. Les chefs de ménages sans instruction sont plus enclins à faire participer leurs enfants aux activités socio-économiques que ceux qui sont instruits (niveau primaire et secondaire ou plus). Le niveau d'instruction du chef de ménage affecte positivement la probabilité qu'un enfant soit scolarisé. Le fait qu'un chef de ménage soit une femme et que la mère de l'enfant soit en vie augmentent la probabilité de la fréquentation scolaire.

L'étude met aussi en exergue des inégalités régionales. En effet, la probabilité qu'un enfant participe au marché du travail est plus importante dans toutes les régions par rapport à N'Djaména, à l'exception de celles du Ouaddai et du Wadi-Fira. La région du Logone Oriental (LO), bien que bénéficiant des 5% des revenus pétroliers au titre de la loi 001/PR/1999, ne s'en sort pas mieux par rapport aux autres régions. La probabilité qu'un enfant originaire d'une autre région que celle du LO soit scolarisé est plus élevée que celle d'un enfant originaire du LO.

Ces résultats semblent corroborer l'hypothèse que les ressources pétrolières investies dans le secteur éducatif n'ont pas favorisé la fréquentation scolaire. Ils interpellent en même temps la soutenabilité de l'économie tchadienne après le pétrole.

Source : Mabali et Bonkeri (2014), "School attendance and poverty in an oil boom context in Chad"

et le budget citoyen ! Face à la mauvaise gestion des ressources financières, matérielles et humaines mises à la disposition des écoles, la décentralisation budgétaire et le budget citoyen sont les principales solutions. Le budget citoyen, en donnant un accès facile et compréhensible au budget de l'Etat, permettra au citoyen de connaître les dotations de leurs écoles.

Leçon 2 : Vivement la mise en place des programmes de transfert conditionnel aux élèves ! Malgré les ressources investies dans l'éducation, la pauvreté demeure le principal déterminant de la fréquentation scolaire au Tchad. Dans ces conditions, le gouvernement pourrait mettre en place des programmes de transfert conditionnel de cash à certaine couche de la population. Ces programmes doivent inclure un volet relatif à leur évaluation.

Clein d'oeil

Top 10 des établissements au Baccalauréat (2015), *Alwihda du 7 Août 2015*

Etablissement et ville	Nbre de candidats présentés	Nombre d'admis	Taux de réussite
Lycée Sacrée cœur (N'Djamena)	94	94	100 %
Collège Charles Lwanga (Sarh)	87	85	97,70 %
Cheick Hamdam (Sarh)	72	70	97,22 %
Lycée Notre Dame (Moundou)	63	61	96,83 %
Lycée Ibnou Cina (N'Djamena)	102	98	96,08 %
Lycée Marie Quetal	76	73	96,05 %
Etablissement Les Excellents	50	48	96 %
Lycée Padre Pio (Bebedjia)	93	88	94,62 %
Collège Chrétien de Bésada (Bésada)	29	25	93,10 %
Collège Saint François Xavier (N'Djamena)	56	51	91,07 %

→ page suivante

Clin d'oeil

Leçon 3 : Vivement la fin des réformes confuses, incomprises et moins préparées !

Bien de réformes, de fois confuses, incomprises par les parties prenantes (parents, élèves, autorités, partenaires au développement, ...), ont été entreprises au Tchad. Certaines réformes durent le temps que son initiateur passe au gouvernement ou dure moins d'une année scolaire, suggérant son manque de préparation. Sans sous-estimer la gestion des contraintes à court terme, sans négliger les adaptations nécessaires aux systèmes existants, il existe la nécessité d'une approche à plus long terme pour réussir les réformes qui s'imposent. Trop de réformes en cascade tuent la réforme, puisqu'elles ne donnent pas au système le temps nécessaire pour s'imprégner de nouvelles pratiques et pour permettre à tous les acteurs en mesure d'y participer.

Leçon 4 : Vivement l'offre de formation en adéquation avec les besoins de l'économie !

Un système plus flexible permettant la diversité des cursus, des passerelles entre divers ordres d'enseignement ou bien entre une expérience professionnelle et un retour en formation sont des réponses valables aux questions posées par l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. La formation aux métiers est un puissant instrument de lutte contre le chômage qui gangrène les jeunes à la fin de leur cycle de formation. Aussi, le développement des formations à l'entrepreneuriat serait envisageable pour réduire le chômage des jeunes. Cette recommandation implique enfin la mise en place d'un système financier pouvant accompagner les projets des jeunes créateurs à coût raisonnable.

Aristide MABALI

Vivement la décentralisation budgétaire et le budget citoyen!

L'Ouganda est souvent cité comme un cas d'école dans les milieux universitaires pour montrer l'importance de la décentralisation budgétaire comme un instrument de lutte contre la déperdition des dépenses publiques destinées à l'éducation. En effet, une enquête de suivi des dépenses publiques menée dans ce pays en 1995 a révélé que seuls 20 % des fonds affectés au financement des dépenses d'éducation hors salaires ont en fait été versés aux écoles (Reinnika, 2001). Sous l'effet d'une vaste réforme en faveur de la diffusion d'informations sur les dotations par étudiant, 82 % de ces crédits sont parvenus aux écoles en 2001 (Banque mondiale et FMI, 2005).

La décentralisation budgétaire est souvent considérée comme un bon moyen d'accroître l'efficacité des dépenses publiques. Elle consiste à déléguer le pouvoir de mobilisation de ressources et d'exécution des dépenses aux collectivités décentralisées. Le mécanisme est basé sur deux principes, à savoir: la proximité et l'imputabilité. La proximité considère que la décentralisation réduit l'asymétrie d'information entre dirigeant et citoyen. Ce gain informationnel permet à la population de contrôler au centième près la gestion des ressources publiques. L'imputabilité suggère qu'à travers le pouvoir des urnes, les populations peuvent sanctionner leurs dirigeants au cas où les biens et services offerts ne suffiraient pas comparés aux juridictions comparables aux leurs. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, les administrations infranationales sont responsables de plus de 70 % des dépenses anti pauvreté (éducation, santé, ...). Aussi la décentralisation budgétaire a-t-elle été de plus en plus utilisée dans la poursuite des OMD. L'Afrique du Sud, l'Éthiopie et le Nigéria, suivis de l'Ouganda et de la Tanzanie sont identifiés comme les pays les plus décentralisés en ASS (Arzaghi et Henderson, 2005).

Pour être plus efficace, la décentralisation budgétaire doit être accompagnée par la diffusion au public d'informations sur les dotations budgétaires (Svensson and Reinikka, 2004), c'est le budget citoyen. Il consiste à rendre facile la lecture du budget et d'assurer l'accès à l'information budgétaire à tout citoyen. Le Tchad avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Ambassade des Etats Unis au Tchad s'engage à publier à partir de l'année 2016 le «Budget citoyen» dans un langage simplifié, clair et à la portée de tous. Espérons que cette réforme des finances publiques contribuera à diminuer le taux de déperdition des ressources publiques destinées aux administrations infranationales.

Source : Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne ; FMI, Mai 2006.

INTERVIEW

Echange avec le Député DJIDENGAR N'DJENDI BASSA, Président de la Commission Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale, sur les maux qui minent le système éducatif tchadien et réformes nécessaires.

Tchad Eco : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs?

Député DJIDENGAR N'DJENDI BASSA (Député BASSA) : Je me nomme DJIDENGAR N'DJENDI BASSA, Economiste en éducation, expert en développement humain ; Ex Coordonnateur de projet éducation ; ex Directeur Général de la Planification et de l'Administration de l'Education ; ex Expert national du PNUD à l'Observatoire de la Pauvreté ; ex Intendant Général de la Présidence de la République et actuellement Député, Président de la Commission Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale.



propositions de lois concernant le système éducatif tchadien ;

Tchad Eco : Quelles sont les attributions de la Commission Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale que vous présidez ?

Député BASSA : La Commission Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Ressources Humaines de l'Assemblée Nationale a pour missions essentielles de :

- (i) statuer sur toutes les projets et/ou

- (ii) contrôler les actions du Gouvernement en matière d'éducation et de formation en vue de s'assurer de leurs impacts réels sur le processus de développement socio-

économique et culturel du pays ;

- (iii) appuyer toutes les actions visant à améliorer la gestion du système éducatif tchadien.

Tchad Eco : Quel commentaire faites-vous par rapport à l'évolution des résultats au baccalauréat ?

Député BASSA : Comme l'a affirmé le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, c'est un record par rapport aux vingt dernières années, car même dans les années 1980 il avait fallu descendre jusqu'à une moyenne de 8 ou 7,5 dans certaines filières pour atteindre ce taux. Ce taux de réussite de 35% au Bac obtenu grâce à quelques mesures d'accompagnement du procès permet juste d'apaiser les consciences quant à la baisse de niveau enregistrée dans le système à tous les niveaux des ordres d'enseignement. En vérité, c'est l'arbre qui cache la forêt car c'est au niveau des effets-classe que se situent les nœuds de la réforme éducationnelle de nos enfants. C'est autour de ces nœuds que des solutions systémiques doivent être trouvées dans un cadre mobilisateur d'une conscience nationale plus responsable.

Tchad Eco : Le rôle de l'éducation dans le processus de développement d'un pays n'est point à démontrer. Quels sont les maux qui empêchent le système éducatif tchadien d'assurer ce rôle ?

Député BASSA : Oui il est vrai que l'éducation est le socle principal du développement socio-économique et de la lutte contre la pauvreté, du fait de la faible productivité du capital humain au Tchad et de son impact sur les autres secteurs de développement. Le problème de l'éducation est au centre des aspirations essentielles du peuple tchadien qui visent non seulement le bien-être mais également le bien-vivre. Les maux qui minent et empêchent le système éducatif tchadien d'assurer ce rôle se trouvent au cœur de la gouvernance du secteur globalement et au niveau du processus de transmission des connaissances, pour ne pas dire la gestion des cursus scolaires.

Dans ce processus, il y a l'école, le maître, les moyens didactiques et le parent. Il faut trouver les scénarios les plus justes et les plus productifs auxquels adhère la majorité des parties prenantes.

Tchad Eco : Plusieurs réformes ont été entreprises dans le secteur éducatif tchadien. Pourriez-vous nous en donner une vue synoptique? D'ailleurs, un projet de réforme serait en étude dont un aspect concernerait le non redoublement. Qu'en pensez-vous?

→ page suivante

Député BASSA : Héritage de la colonisation française, le système éducatif tchadien avait longtemps servi à produire des cadres dont l'Administration post-coloniale avait besoin et pourvoir aux besoins d'alimentation, d'éducation et de santé des populations. Plusieurs réformes ont été entreprises, depuis la « tchadisation » de l'école des années 70 à la réforme du secteur engagée en 2002 en passant par la ruralisation de l'école et les innovations pédagogiques.

Le passage automatique entre les niveaux figure parmi les leviers mis en place pour soutenir l'efficacité interne du système. La grande réforme envisagée après les Etats Généraux de l'Éducation de 1994, fondée sur la loi N°16/PR/2006 portant orientation du système éducatif tchadien du 31 mars 2006, et qui vise une meilleure adéquation « Education-Formation-Emploi » est actuellement au centre des préoccupations du Gouvernement. Cette réforme a permis de faire des grandes avancées quantitativement, mais qualitativement des défis monstres attendent d'être terrassés et les solutions se trouvent essentiellement au niveau du fonctionnement du système, qui bénéficie de moins en moins d'attention au plan budgétaire ces dernières années du fait de la faiblesse des ressources nationales liées aux chocs économiques exogènes que connaît notre pays.

Tchad Eco : La Stratégie Intérimaire pour l'Amélioration de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (SIAFPET) a établi que le

rendement externe de l'enseignement supérieur au Tchad est faible car la formation donnée par nos universités et nos instituts techniques ne répond pas aux besoins des entreprises tchadiennes. Que proposez-vous pour pallier ce problème et surtout quand comptez-vous la mettre en œuvre ?

Héritage de la colonisation française, le système éducatif tchadien avait longtemps servi à produire des cadres dont l'Administration post-coloniale avait besoin et pourvoir aux besoins d'alimentation, d'éducation et de santé des populations.

Député BASSA : Comme je l'avais dit tantôt, le capital humain fait partie des premiers facteurs de développement socio-économique. Les données de l'ECOSIT 3 de 2011 montrent qu'au Tchad, uniquement 13,7% des individus actifs occupés âgés de 15 ans et plus ont un niveau supérieur au primaire (ce taux est au-dessus de 50% dans la quasi-totalité des pays émergents) et moins de 2% de ces actifs occupés ont suivi une formation professionnelle, technique ou supérieure (ce taux est au-dessus de 20% dans la majorité des pays émergents).

Le Gouvernement s'est engagé depuis plusieurs années déjà dans la voie de la

professionnalisation des filières d'enseignement supérieur par la création des instituts supérieurs et des écoles supérieures de métiers. Le Tchad « qui avance » a besoin aussi de la contribution d'un sous-secteur enseignement technique et de formation professionnelle restructuré et redynamisé, orienté vers la satisfaction de la demande économique et des besoins des

collectivités. La Stratégie Intérimaire pour l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (SIETFP) développée en 2013, assorti d'un programme quinquennal de 266 milliards de FCFA, et qui attend encore sa mise en œuvre (faute de financement) participe de cette finalité. Une réorientation des curricula et des programmes scolaires pour prendre en compte cette dimension sera salutaire pour les générations futures et donnera plus de valeur ajoutée à l'école tchadienne.

Tchad Eco : Malgré les ressources financières importantes investies dans l'enseignement supérieur ces dernières années, la Banque mondiale relève

d'énormes disparités en termes d'équité car 92% des étudiants sont issus des 20% des ménages les plus riches. Comment assurer l'égalité de chance à chaque tchadien d'accéder à l'enseignement supérieur ?

Député BASSA : La stratégie nationale de réduction de la pauvreté a préconisé des mesures visant à favoriser l'équité dans l'accès à l'enseignement supérieur. La création du Centre National des Œuvres Universitaires dont les services (transport, restauration, logement, santé, culture, sport) sont accessibles à travers tout le pays et la rationalisation de la bourse universitaire en cours sont des réponses du court terme apportées par le Gouvernement pour permettre aux pauvres d'accéder le plus possible aux cursus universitaires. Des réflexions importantes sont en cours au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour mettre en place des programmes innovants qui permettront de réduire durablement cet écart.

Tchad Eco : Votre mot de la fin, monsieur le Député.

Député BASSA : Le problème de l'école tchadienne est « à la base » un problème de vision collective et « à la fin » un problème d'engagement politique. Rassembler la nation autour de l'école tchadienne est un passage obligé.

Interview réalisée par Aristide MABALI et Guy Dabi GAB-LEYBA

OPINIONS

Quel système éducatif pour la soutenabilité de l'économie tchadienne ?

L'augmentation du niveau de formation et de qualification d'une population est une condition sine qua non de la mise en place d'une politique de développement économique. La théorie du capital humain nous enseigne qu'effectivement un niveau de formation et de qualification important relève le niveau de compétence, accroît la productivité du travail et stimule ainsi l'activité économique, tout en étant un préalable à la croissance endogène. De plus, l'école forme le citoyen dans ses choix et ses comportements, ce qui cimenterait la cohésion sociale.

Force est de constater qu'à ce jour, le système éducatif tchadien n'est pour l'instant pas à niveau, pour accompagner la trajectoire économique et sociale aboutissant à l'émergence. Les enjeux du développement combinés à la forte pression démographique rendent urgente une politique de réformes en profondeur du système de formation initiale et continue tchadien.

PANORAMA ET CONTEXTE DU SYSTÈME ÉDUCATIF TCHADIEN

En 2010, les enfants en âge de fréquenter l'école primaire représentaient 18 % de la population totale. Les estimations prévoient une augmentation annuelle de près de 100 000 enfants en âge d'aller à l'école primaire pour la prochaine décennie, impliquant potentiellement une forte demande de scolarisation. Le système éducatif primaire est à 93 % francophone, 4 % arabophone et 3 % bilingue (PASEC, 2012).

Depuis l'indépendance, le système éducatif primaire s'est principalement développé sous l'impulsion des communautés locales qui assurent la construction des salles de classes en matériaux traditionnels et contribuent à la prise en charge des maîtres communautaires. On retrouve ces maîtres dans les écoles publiques, privées et dans les écoles communautaires. Ces enseignants n'avaient en grande partie aucune formation professionnelle pédagogique. Depuis 2004, le Gouvernement s'est orienté vers leur formation et subventionne leur prise en charge (près de 50 % d'entre eux sont subventionnés). À long terme, cette politique permettra de contractualiser tous les enseignants communautaires ayant obtenu un diplôme professionnel pour enseigner. L'État forme également chaque année environ 3 000 enseignants, mais n'a pas la capacité d'intégrer directement ces nouveaux enseignants dans la fonction publique.

Une grande majorité de ces maîtres enseignent en tant que maîtres communautaires dans l'attente d'un poste de fonctionnaire.

L'analyse exhaustive du système éducatif tchadien permet d'identifier un certain nombre de dysfonctionnements expliquant la faible productivité de ce système :

FORT TAUX DE REDOUBLEMENT ET ABSENTÉISME

En moyenne moins de 4 élèves sur 10 qui entrent dans le cycle primaire termineront leur cursus primaire. Les filles achèvent encore moins l'école primaire que les garçons. Le Tchad reste un des pays avec les plus forts taux de redoublement (23 %). En 5ème année, plus de 6 élèves sur 10 ont déjà redoublé au moins une fois. L'étude a montré les conséquences négatives d'une rentrée scolaire tardive et de l'absentéisme des élèves ainsi que celui des enseignants sur la performance des élèves; 3 élèves sur 10 sont rentrés en cours après la fin du mois d'octobre.



Michel ABDELOUHAB

ABSENCE D'ÉQUITÉ GENDRE/ SITUATION

SOCIALE

Sur le plan international, le Tchad appartient au 25 % des pays n'ayant pas atteint la parité garçon/fille dans le système éducatif primaire. Lorsque que le système scolarise 10 garçons, seulement 7 filles sont scolarisées. De plus, l'absence d'équité dans la rémunération des professeurs (agents publics, privés et maîtres communautaires) reste un frein à la motivation des enseignants.

→ page suivante

PEU OU PAS D'OUVRAGES SCOLAIRES

Une forte proportion d'élèves n'a pas accès à des manuels scolaires. En 5ème année, en moyenne au niveau national, 6 élèves sur 10 n'ont pas de manuel de français et 7 élèves sur 10 ne disposent pas de manuel de mathématiques. En 2ème année, ce constat est plus alarmant, en moyenne, seulement 2 élèves sur 10 ont accès à un manuel scolaire.

CLASSES SURCHARGÉES

L'étude a montré que la taille moyenne des classes au niveau national a baissé depuis 2004. Toutefois, les classes semblent surchargées en début de cycle en zone urbaine dans les écoles publiques (66 élèves) et communautaires (70 élèves).

INSUFFISANCE DANS LA FORMATION DES PROFESSEURS

Est-ce que le fait que l'État prenne en charge une partie du salaire des enseignants peut être un levier pour améliorer la qualité de l'éducation sous contrôle des autres caractéristiques scolaire et extrascolaire. En effet, on pourrait présager qu'une augmentation salariale peut avoir un effet positif sur la motivation et l'estime de soi des maîtres et pourrait agir indirectement sur la performance des élèves. Le retard de paiement des salaires reste inadmissible!!!

ANALPHABÉTISME

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement, la situation actuelle de l'alphabétisation s'est détériorée ces dix dernières années avec des disparités très accentuées et déséquilibrées selon le genre et les régions. Les dernières données du 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2) montrent que le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et plus) a augmenté au Tchad passant de 67% en 2003 à 78% en 2009, soit une dégradation de 11 points. La persistance d'un

faible taux d'achèvement du primaire couplé à une forte croissance de la population scolarisable (3,78% par an) a engendré un nombre élevé d'enfants déscolarisés, estimé à 807.000 enfants pour la tranche d'âge 9-14 ans. L'analphabétisme est plus marqué chez les femmes (86%).

UNE INADÉQUATION DES FORMATIONS AVEC L'OFFRE D'EMPLOIS

L'enseignement secondaire reste, au niveau du secondaire et du supérieur, beaucoup trop généraliste. En effet, les étudiants privilégient des études « de prestige » pour intégrer ensuite la fonction publique. Etant donné que les perspectives d'emplois dans la fonction publique déjà pléthorique vont s'amenuiser, limitant du coup les perspectives d'emplois dans le secteur public, le développement d'une offre de formation dans les services bancaires ou de la téléphonie ainsi que dans l'industrie est plus que d'actualité.

Vers une amélioration du temps scolaire ? La rentrée scolaire tardive et l'absentéisme des élèves et des enseignants mettent en péril les 900 heures de cours annuelles prévues par les textes et devraient faire l'objet d'une réflexion et d'un suivi rigoureux. Concernant l'assiduité des élèves, l'expérience brésilienne de la bolsa familia pourrait très fortement contribuer à la baisse de l'absentéisme.

L'économie tchadienne, comme bon nombre d'économies africaines, a une spécificité unique : Elle passe du secteur primaire au secteur tertiaire, sans passer nécessairement par l'industrialisation. La généralisation des formations technologiques et professionnelles tertiaire est essentielle.

Le redoublement : constats et limites du dispositif : La promotion automatique dans les sous-cycles semble être la clé pour réduire administrativement le redoublement tout en sensibilisant tous les acteurs du système sur les limites de ce dispositif. Cette politique doit s'accompagner d'une politique de soutien adaptée et personnalisée aux élèves en grande difficulté scolaire principalement en début de

scolarité où les difficultés se cristallisent entraînant échecs et abandons.

Quels enjeux pour l'organisation pédagogique des salles de classes ?

Il serait possible de rassembler dans les écoles rurales, les élèves d'un même sous-cycle pédagogique (ex : CE1 et CE2) dans une seule et même salle de classe. Ce fonctionnement multigrade devrait être agencé dans les écoles rurales lorsque le nombre d'élèves par classe est raisonnable et seulement pour permettre d'alléger les effectifs d'une autre classe dans l'école ou dans une école proche. Ce dispositif doit être piloté localement par les inspections pédagogiques selon une logique d'équité et doit comporter une dimension visant à accompagner pédagogiquement les enseignants dans cette nouvelle organisation.

Des manuels scolaires pour tous ?

Face à ce manque cruel de manuels scolaires, le ministère devrait s'engager à améliorer l'utilisation effective des ressources investies dans l'édition et la distribution des manuels scolaires en priorité dans les petites classes où la détention et l'utilisation d'un manuel scolaire sont susceptibles de favoriser les premiers apprentissages des élèves en

fonction en généralisant la formation continue professionnalisante. Les règles de prise en charge des enseignants communautaires doivent évoluer pour accompagner les enseignants selon leur formation. Cela pourrait permettre de limiter la fuite des enseignants communautaires.

L'alphabétisation en cours du soir :

Le développement des cours du soir, à l'instar de ce que fait l'Institut catholique de KABALAY à Ndjamena, devrait être développé sur tout le territoire national, et financé par l'Etat. Les enseignants seraient rémunérés en heures supplémentaires.

Nécessité de développer des filières technologiques et professionnelles :

Le système de formation et d'éducation tchadien forme essentiellement des diplômés de l'enseignement Général. Ces études « de prestige », certes adaptée pour le fonctionnariat, ne sont pas en phase avec les besoins de l'économie réelle. Les entreprises ont besoin de diplômés ayant des formations technologiques et professionnelles pointues. BAC G et BTS tertiaires, insuffisamment développés au Tchad, devraient être généralisés dans beaucoup plus de lycées et d'universités. En témoigne le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication et du commerce par exemple. Le développement des BTS tertiaires et CQP, insuffisamment abouti, devrait satisfaire la demande des entreprises tout en offrant des emplois qualifiés à la jeunesse. A cet égard, l'expertise française dans ce domaine pourrait être sollicitée.

Des réformes structurelles doivent donc modifier en profondeur le système éducatif Tchadien. C'est la remédiation aux dysfonctionnements énoncés ci-dessus qui permettra à la jeunesse tchadienne d'être intellectuellement outillée pour prendre le « train de l'émergence » tout en contribuant au développement d'une classe moyenne, fondamentale pour la croissance du fait de sa consommation.

Système éducatif tchadien et situation des Maîtres Communautaires

Le recours à des enseignants sans formation initiale est une des conséquences de la crise sociopolitique que le pays a connue de 1979 à 1982. En effet, après le retour relatif de la paix en 1982, le gouvernement de l'époque prit la décision de relancer les activités socioéconomiques dans le pays, en particulier la réouverture des écoles.

Comme l'Etat manquait de ressources humaines et financières, les parents se sont organisés au niveau communautaire pour créer des écoles dites « spontanées » et recruter le personnel pour y enseigner.

Les écoles créées ainsi que leurs enseignants étaient entièrement à la charge des parents organisés en

Association des Parents d'Elèves (APE). Au fur et à mesure que la situation du pays se redressait, certaines de ces écoles, à la demande des parents, furent officialisées. Mais compte tenu de la demande d'éducation toujours croissante, l'Etat n'avait pas les

Ces enseignants étaient au départ désignés sous le vocable de « maitres suppléants ». Ce ne serait qu'à partir de 1988, quand l'Etat s'intéressait à la question de gestion de ces enseignants, qu'on leur donna le nom de « maitres communautaires ».

moyens d'officialiser toutes ces écoles spontanées qui se comptaient par milliers. Pour la plupart, ces enseignants étaient recrutés localement et parmi les

ressortissants du village. Dans sa première phase, précisément les cinq premières années après leur apparition (de 1982 à 1987), la gestion des écoles communautaires (EC) a été entièrement l'affaire des parents d'élèves.

Vu le nombre croissant de ces écoles et surtout l'engouement et la volonté des maitres communautaires (MC) à se donner pour l'éducation des enfants, l'Etat a décidé de s'intéresser de près à leur condition en organisant la première formation en 1987. Dans sa deuxième phase (de 1988 à 1998), les initiatives communautaires en éducation ont bénéficié de soutiens de tous ordres de la part de l'Etat et de



DJEKORNOM JOSUE

ses partenaires techniques et financiers (PTF). Ces aides techniques et financières ne s'opèrent pas dans un cadre institutionnel bien défini. Il est de ce fait difficile d'évaluer leurs impacts.

page suivante

Malgré toutes les contraintes d'ordre social, l'engagement des parents de plus en plus organisés en associations ne faiblit pas, bien au contraire. Cet engagement des parents en faveur de l'éducation de leurs enfants amènera l'Etat, appuyé par ses PTF, notamment la Banque Mondiale, à organiser en 2000, un séminaire national sur la valorisation des initiatives communautaires en éducation. Au terme de ce séminaire, une Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves au Tchad (FENAPET) a été créée.

Dans le cadre de la déclaration du forum mondial sur l'éducation à Dakar en Avril 2000, complétant la Déclaration de Jomtien en Thaïlande de 1990 pour une Education pour tous (EPT), le Tchad s'est engagé en 2002 dans la réforme curriculaire visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage. Ainsi, la Loi n°20/PR/2002 du 13 Décembre 2002 crée le Centre National des Curricula (CNC), structure en charge des programmes, des manuels scolaires et autres supports pédagogiques. Dans le même sens de cet engagement, l'Etat a créé par la Loi n°23/PR/2002 du 31 Décembre 2002, l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (APICED) dont la mission principale est d'assurer l'acheminement des fonds vers les Associations des Parents d'Elèves (APE) en vue de leur permettre de payer une partie des subsides aux MC qu'elles emploient. Le décret d'application n°359/PR/MEN/2003 du 16 Décembre 2003 du Centre National des Curricula a permis de mettre en œuvre le Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education au Tchad (PARSET). Le PARSET, dans sa première phase (2003-2015) vise comme objectif général une éducation primaire de qualité équitablement dispensée en français et en arabe à tous les enfants tchadiens. De façon spécifique, il vise trois objectifs : l'accroissement de l'accès et de l'équité à l'éducation ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ; et le renforcement des capacités institutionnelles de planification, de gestion et de pilotage du système. D'une manière plus globale, ce programme s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'EPT.

Depuis la création des premières EC en 1982, les initiatives communautaires se sont consolidées

au fil de l'histoire et on dénombre plus de 70% de MC de nos jours. Les dernières enquêtes de PARSET montrent que, dans sa zone

Alors que les autres régions ont un besoin criant en enseignants, beaucoup de maitres cherchent à tout prix à être affectés à Ndjamena ou du moins dans les régions autour de Ndjamena. Il est triste de constater que malgré la forte concentration d'enseignants dans la capitale l'Etat et les APE recrutent les MC pour faire face, soit disant, à un déficit fictif d'enseignants.

d'intervention, on note que presque une école sur deux est communautaire. C'est dans le Hadjer – Lamis qu'on note le plus grand nombre d'écoles communautaires (67,98%) suivi du Mandoul (61,53%).

Dans sa première phase, précisément les cinq premières années après leur apparition (de 1982 à 1987), la gestion des écoles communautaires (EC) a été entièrement l'affaire des parents d'élèves. Vu le nombre croissant de ces écoles et surtout l'engouement et la volonté des maitres communautaires (MC) à se donner pour l'éducation des enfants, l'Etat a décidé de s'intéresser de près à leur condition en organisant la première formation en 1987. Dans sa deuxième phase (de 1988 à 1998), les initiatives communautaires en éducation ont bénéficié de soutiens de tous ordres de la part de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers (PTF). Ces aides techniques et financières ne s'opèrent pas dans un cadre institutionnel bien défini. Il est de ce fait difficile d'évaluer leurs impacts.

Malgré toutes les contraintes d'ordre social, l'engagement des parents de plus en plus organisés en associations ne faiblit pas, bien au contraire. Cet engagement des parents en faveur de l'éducation de leurs enfants amènera l'Etat, appuyé par ses PTF, notamment la Banque Mondiale, à organiser en 2000, un séminaire national sur la valorisation des initiatives communautaires en éducation. Au terme de ce séminaire, une Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves au Tchad (FENAPET) a été créée.

Dans le cadre de la déclaration du forum

mondial sur l'éducation à Dakar en Avril 2000, complétant la Déclaration de Jomtien en Thaïlande de 1990 pour une Education pour tous

(EPT), le Tchad s'est engagé en 2002 dans la réforme curriculaire visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage. Ainsi, la Loi n°20/PR/2002 du 13 Décembre 2002 crée le Centre National des Curricula (CNC), structure en charge des programmes, des manuels scolaires et autres supports pédagogiques. Dans le même sens de cet engagement, l'Etat a créé par la Loi n°23/PR/2002 du 31 Décembre 2002, l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (APICED) dont la mission principale est d'assurer l'acheminement des fonds vers les Associations des Parents d'Elèves (APE) en vue de leur permettre de payer une partie des subsides aux MC qu'elles emploient. Le décret d'application n°359/PR/MEN/2003 du 16 Décembre 2003 du Centre National des Curricula a permis de mettre en œuvre le Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education au Tchad (PARSET). Le PARSET, dans sa première phase (2003-2015) vise comme objectif général une éducation primaire de qualité équitablement dispensée en français et en arabe à tous les enfants tchadiens. De façon spécifique, il vise trois objectifs : l'accroissement de l'accès et de l'équité à l'éducation ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ; et le renforcement des capacités institutionnelles de planification, de gestion et de pilotage du système. D'une manière plus globale, ce programme s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'EPT.

Depuis la création des premières EC en 1982, les initiatives communautaires se sont consolidées au fil de l'histoire et on dénombre plus de 70% de MC de nos jours. Les dernières enquêtes de PARSET montrent que, dans sa zone d'intervention, on note que presque une école sur

deux est communautaire. C'est dans le Hadjer – Lamis qu'on note le plus grand nombre d'écoles communautaires (67,98%) suivi du Mandoul (61,53%).

On note en outre que mise à part la région de la Tandjilé, plus de 2/3 d'enseignants dans l'enseignement de base dans les quatre autres régions d'intervention de PARSET sont des enseignants communautaires. L'enseignement de base dans le Mandoul et le Mayo Kebbi-Est est plus assuré par les MC (respectivement 81,84% et 75,47%). Ces MC sont pour la plus part de niveau d'étude au plus égal à la terminale.

Bien que des efforts aient été constatés ces dernières années quant à la dotation des écoles en manuels d'élèves et en guides d'enseignants, des efforts restent encore à consentir. A titre d'exemple, la situation de dotation en guides d'enseignant est très alarmante à la Délégation Régionale de l'Education Nationale du Hadjer-Lamis.

A ces problèmes de disponibilité de guide pour les enseignants et du faible niveau d'étude des MC, on note le manque de formations continues et initiales des MC.

Alors que les autres régions ont un besoin criant en enseignants, beaucoup de maitres cherchent à tout prix à être affectés à Ndjamena ou du moins dans les régions autour de Ndjamena (Hadjer Lamis, Chari Baguirmi). Il est triste de constater que malgré la forte concentration d'enseignants dans la capitale l'Etat et les APE recrutent les MC pour faire face, soit disant, à un déficit fictif d'enseignants.

On peut parler ainsi du sous-emploi des enseignants dans la capitale. Le volume horaire hebdomadaire assuré par chaque maitre est donc en deçà des 30 heures de cours par semaine. L'autre constat est qu'en faisant un tour dans les écoles publiques, on remarque que les classes sont toujours bondées (généralement l'effectif des élèves par classe dépasse les 60 élèves voulu par l'Etat).

En redéployant ce surplus d'enseignants dans les autres régions, l'Etat peut gagner en qualité d'enseignement et réaliser des économies dans la masse salariale en réduisant le nombre de MC non formés.

La bonne gestion des enseignants permettra à l'Etat de réduire les subventions à certaines écoles publiques et communautaires et les utiliser dans la formation des enseignants non formés.

DREN	Publique	Privé	Communa autaire	Total
Mandoul	313 (37,4%)	9 (1,08%)	515 (61,5%)	837 (100%)
Mayo-Kebbi Est	519 (62,6%)	35 (4,2%)	275 (33,2%)	829 (100%)
Mayo-Kebbi O.	377 (57,6%)	49 (7,5%)	228 (39,9%)	654 (100%)
Tandjilé	500 (55,1%)	47 (5,2%)	361 (39,7%)	908 (100%)
Hadjer-Lamis	150 (30,3%)	12 (2,4%)	333 (67,3%)	495 (100%)
Total	1859 (49,9%)	152 (4,1%)	1712 (46%)	3723 (100%)

DREN	Instituteur & Institeur Adjoint	Nbre de MC 0	Nbre de MC I	Nbre de MC II	Total MC	Total enseig nant	% de MC
Mandoul	587	1113	1341	192	2646	3233	81,8%
Mayo-Kebbi E.	829	1306	970	275	2551	3380	75,5%
Mayo-Kebbi O.	1189	1263	896	239	2398	3587	66,8%
Tandjilé	1682	1121	811	402	2334	4016	58,1%
Hadjer-Lamis	418	396	297	143	836	1254	66,7%
Total	4705	5199	4315	1251	10765	15470	69,6%

Année	Nbre d'ensei gnant	Nbre d'ensei gnant requis	Nbre de MC pris en charge	Total en t pris en charge	Ecart	Nbre total d'ensei gnant
2012	1808	1473	246	2054	-581	
2013	1815	1874	143	1958	-84	2340
2014	2180	1768	143	2323	-555	2548
2015	1663	1580	300	1963	-383	2338

CROSET à Dakar pour l'initiative BOOST

Du 29 au 30 Juillet 2015, s'est tenue à l'hôtel NOVOTEL de Dakar au Sénégal, une conférence sur l'initiative BOOST qui a réuni des participants venus de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que le personnel de la Banque Mondiale basé à Washington DC. L'objectif principal de cette conférence est de partager les expériences de la mise en œuvre de l'outil Boost et de son utilisation dans les différents pays et de promouvoir un réseau des praticiens. Il faut noter que l'initiative Boost est un outil développé par la Banque Mondiale et appuyé par la Fondation Bill et Melissa Gates afin d'aider les pays à améliorer la gestion et l'accès aux données, et promouvoir l'analyse budgétaire pour améliorer la prise de décision en matière de la responsabilité financière. L'outil Boost est actuellement mis en place dans environ 20 pays d'Afrique et d'autres pays l'adopteront dans les prochaines années.

Les participants à cette conférence (une centaine environ) sont composés des cadres des Ministères, des Parlementaires, des Chercheurs, des Universitaires ainsi que du monde des organisations de la société civile.

Le Tchad a été représenté à ladite conférence par : Le Député Issa Mardo DJABIR, Rapporteur de la Commission Economie et Plan, par ailleurs Membre de la Commission Parlementaire Régional du Bassin du Lac Tchad ; M. Olivier BEGUY, Economiste pays à la Représentation de la Banque Mondiale au Tchad ; M. Saleh Idriss GOUKOUNI, Directeur Adjoint de l'Elaboration et du Suivi Budgétaire ; M. Gérard MALLAH, Consultant Spécialiste en Base de données au Ministère des Finances et du Budget et M. Jareth BEAIN, Président du CROSET, représentant la société civile tchadienne aux assises.

La conférence a démarré avec la cérémonie d'ouverture coprésidée par Mme Louise Cord, Directrice des Opérations de la Banque Mondiale et M. Cheikh Tidiane DIOP, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, représentant son Ministre. La première a remercié tous les participants d'avoir honoré de leur présence à la conférence de Dakar. Selon elle, l'initiative Boost a été mise en place par son institution et appuyé par la Fondation Bill et Melissa Gate pour permettre de lutter efficacement contre la pauvreté à travers la transparence budgétaire. L'initiative Boost permet l'accès aux informations budgétaires par les citoyens afin d'améliorer la gestion des finances publiques. L'outil Boost a fait ses preuves dans beaucoup de pays à travers le monde et a permis d'améliorer la qualité des services dans les secteurs de la santé, de l'éducation en renforçant la capacité des agents. Le second a remercié au nom de son Ministre, la Banque Mondiale pour avoir initié l'outil Boost qui joue et jouera un rôle très important dans le développement de l'Afrique et du monde.

Durant les deux jours, plusieurs communications ont été présentées par des éminents spécialistes sur la base des expériences pays par rapport à l'outil Boost. Il ressort des interventions que la bonne gouvernance repose sur de bonnes politiques budgétaires. Ainsi, les

gouvernements démocratiques modernes fonctionnent avec un mandat populaire. Ce qui est implicite dans leur gouvernance est qu'il s'agit d'un contrat social avec les citoyens c'est-à-dire les gouvernements mettent en place des politiques visant à atteindre des objectifs sociaux et ou de développement. Ils prélèvent des taxes et collecte des recettes pour financer les politiques. Ils formulent ensuite les budgets pour allouer des revenus aux biens et services publics. Ils émettent aussi et appliquent les lois et règlements visant à protéger l'intérêt public. A cet effet, les politiques et lois doivent être discutées et approuvées par le Parlement. Les citoyens ont le droit de comprendre la raison d'être des politiques, d'offrir des opinions, des commentaires, et d'être informés sur l'efficacité des politiques. De même, les analystes politiques indépendants peuvent critiquer les politiques et les résultats et les Gouvernements Responsables doivent modifier ou interrompre les politiques inefficaces. Donc les Gouvernements ont besoin des bonnes critiques objectives et constructives et d'une bonne analyse de la politique budgétaire compte tenu du fait que le budget de l'Etat est un instrument majeur de la politique publique. Pour ce faire, l'outil Boost joue un rôle très important pour une analyse efficace des politiques budgétaires ajoutent les conférenciers.

Aussi, les différents communicateurs ont loué les mérites de l'utilisation de cet outil. En effet, l'application de l'outil Boost permet de contribuer à améliorer la note du groupe 4 de CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) intitulé Gestion et institution du secteur public et les critères relatifs à ce groupe. L'amélioration de la note CPIA peut ainsi avoir des conséquences positives sur l'allocation des ressources de l'Association pour le Développement International (IDA) de la Banque Mondiale. Aussi, Boost peut permettre d'augmenter les notes PEFA (Public Expenditure and Financial Acoutability) ainsi que les notations de l'Indice du Budget Ouvert (IBO). Les cas d'expériences pratiques du Niger, de la Mauritanie, du Burundi et du Mali ont été présentés aux participants. Répondant aux inquiétudes des participants par rapport aux démarches idéales à suivre pour la mise en place de cet outil, les conférenciers ont présenté les cinq (5) étapes suivantes :

1. Engagement du pays : Cette première étape consiste à la manifestation de la volonté du pays clairement exprimée par une note officielle du Ministre des Finances et du Budget adressée à la Banque Mondiale. Un effort commun sera consenti de la part de l'économiste pays, des spécialistes BOOST et de l'équipe pays ;



Vue des participants

2. Elaboration de l'outil Boost : Les spécialistes BOOST et le personnel de l'administration assurent la qualité permanente des données dans les différents pays ;

3. Application de l'outil Boost : Il s'agit ici de la mise en application de l'outil Boost pour produire des données budgétaires qui seront analysées et mises à la disposition du grand public ;

4. Pérennisation de l'outil Boost : Afin de rendre pérenne cet outil, une formation spécialisée du personnel du gouvernement sera organisée par les spécialistes BOOST et l'économiste pays de la Banque Mondiale en vue de son appropriation (transfert de compétence). Cela pour éviter une dépendance vis-à-vis de la Banque Mondiale ;

5. Transparence budgétaire : Le Boost permet de créer un portail sur Budgets ouverts. L'équipe pays fournit le lien à la société civile et aux ONG qui feront une large diffusion afin de rendre les informations budgétaires accessibles à tous sans restriction aucune.

Cette conférence a été organisée dans un contexte où la transparence budgétaire devient de plus en plus une question d'actualité. Tous les participants ont pris un ferme engagement de plaider en faveur de l'utilisation de cet outil une fois de retour dans leurs pays respectifs. La Banque Mondiale se dit prête à accompagner tous les pays qui désirent l'appliquer.

Jareth BEAIN

Equipe de rédaction

Directeur de Publication:
Jareth BEAIN

Redacteur en Chef
Aristide MABALI

Rédacteur en Chef Adjoint
Guy Dabi GAB-LEYBA

Chargé de diffusion
Rony DJEKOMBE

Ce numéro a vu la contribution financière du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Tchad, toutefois les avis émis sont ceux des auteurs.

A participé à la préparation de ce numéro: Koublengar Madjos (Caricaturiste)

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne (CROSET)

Siège: Quartier Gassi

B.P.: 2141 N'djamena (Tchad).

Email:
nos_contacts@croset-td.org

Site web: www.croset-td.org

Tél.: (+235) 66 31 99 68 / 62 30 36 66

Impression: Bingo

Tirage: 1 000 exemplaires

Distribution gratuite